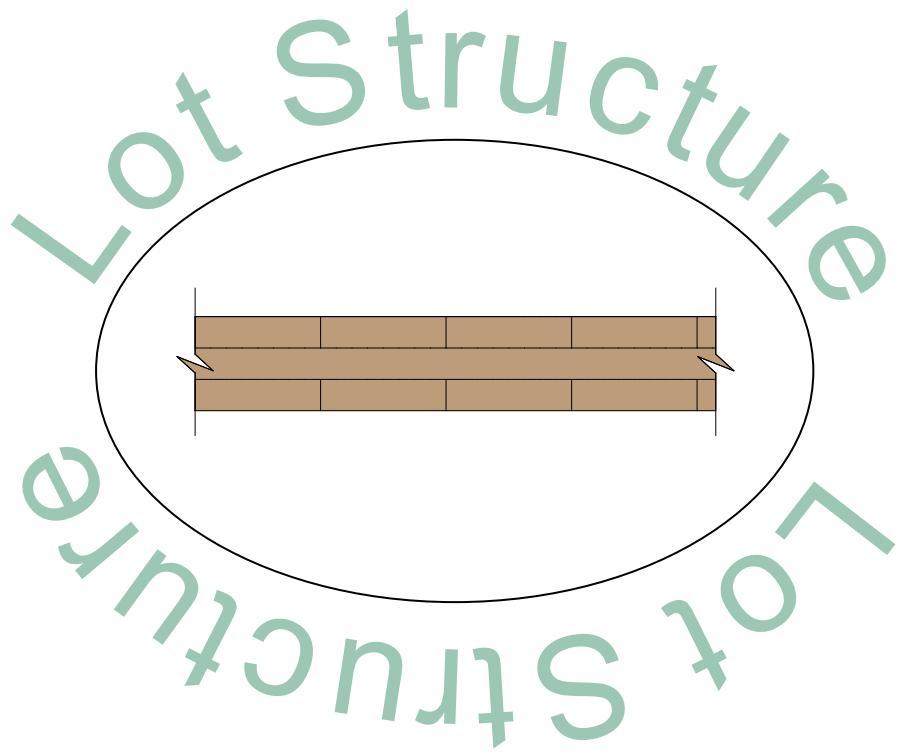


AIDE A LA REDACTION D'UN CCTP: Prescriptions particulières

MURS PORTEURS INTERIEURS CLT **Allotissement S**



12/12/2025

ÉLÉMENTS A PRENDRE EN COMPTE

Les exigences spécifiques pour chaque composant sont rappelées dans l'Aide à la rédaction d'un CCTP : clauses générales

Ce document est une aide à la rédaction d'un CCTP et ne doit en aucun cas être considéré comme un modèle de CCTP.

Préambule : dans la suite du document lors qu'il est mentionné « selon AT ou DTA », il s'agit de l'Avis Technique ou du Document Technique d'Application délivré par le GS3.3 et qui vise favorablement l'utilisation du panneau CLT en tant que paroi verticale porteuse.

Réception maçonnerie :

- Contrôle de la planéité

Exemple de rédaction :

Voir Aide à la rédaction d'un CCTP: clauses générales – partie maçonnerie

Barrière d'étanchéité vis-à-vis des remontées capillaires ou « bande d'arase » (peut intégrer les joints linéaires) :

- Type de barrière d'étanchéité selon AT ou DTA (bitume modifié SBS, en plastique ou élastomère) qui renvoie notamment aux normes de référence
- Mise en œuvre selon AT ou DTA dont traitement du débord intérieur et interfaces avec le pare-vapeur et les joints linéaires d'étanchéité à l'air positionnés sous la lisse basse.
- Principales caractéristiques et description à mentionner :
 - o Découpes
 - o Description et positionnement du ou des joints linéaires

Exemple de rédaction :

- La bande d'arase est conforme à l'Avis Technique (bitume modifié SBS, en plastique ou élastomère) et de type A
- La mise en œuvre doit être conforme à l'Avis Technique.
- Elle déborde du nu intérieur de l'ossature de la paroi et est plaquée sur le sol pour accueillir le pare-vapeur (faisant également office d'écran d'étanchéité à l'air) qui lui est superposé.
- Pour contribuer à assurer une bonne étanchéité à l'air, des joints d'étanchéité à l'air seront posés en complément de la bande d'arase entre le mur et la bande d'arase.

Joints d'étanchéité à l'air (pouvant être intégrés dans la barrière d'étanchéité : produit à double fonction)

- Normes de référence
- Description et positionnement

Exemple de rédaction :

- Pour assurer une bonne étanchéité à l'air, des joints d'étanchéité à l'air seront posés en complément de la bande d'arase entre le mur CLT et la bande d'arase. Leur mise en œuvre est conforme à l'Avis Technique.

Lisse basse (semelle d'assise) : sur maçonnerie

- Lisse basse (semelle d'assise) si nécessaire selon la planéité du support selon AT ou DTA qui renvoie notamment aux normes de référence
- Mise en œuvre selon AT ou DTA
- Principales caractéristiques et descriptions à mentionner
 - o Dimensions
 - o Humidité (18%)
 - o Classement mécanique (C18 ou D18 mini)
 - o Durabilité (compatibilité classe emploi (classe d'emploi 2, 3.b ou 4), résistance aux insectes à larves xylophages et termites)
 - o Dimensionnement selon les Eurocodes
 - o Fixations (normes de référence ou AT ou AT)

Exemple de rédaction :

- Elle est en bois massif (NF EN 14081) ou en bois massif abouté (NF EN 15497)
 - La pose doit être conforme à l'AT
 - Ses dimensions sont de 45 mm d'épaisseur et 145 mm de largeur
 - Son humidité est au maximum de 18% à la mise en œuvre
 - Elle est en bois classé C18
 - Elle est compatible avec la classe d'emploi 3b (du fait de la perforation de la bande d'arase par les fixations)
 - Elle doit être résistante aux insectes à larves xylophages et termites
 - Elle est fixée par des chevilles métalliques selon AT.

Panneau en bois lamellé-croisé:

- Panneaux en bois lamellé-croisé collé ou cloué suivant AT ou DTA
- Mise en œuvre conforme à l'AT ou au DTA
- Principales caractéristiques et descriptions à mentionner
 - o Dimensions (épaisseur et nombre et positions des plis à déterminer en fonction de la stabilité mécanique, des contraintes thermiques, acoustiques et incendie)
 - o Humidité du bois ($\leq 18\%$)
 - o Classement mécanique des plis du panneau
 - o Durabilité (compatibilité avec classe d'emploi 2, résistance aux insectes à larves xylophages et termites)
 - o Qualité de finition du panneau
 - o Essence du panneau
 - o Traitement de la continuité de l'étanchéité à l'air entre panneaux (voir précision §Continuité de l'étanchéité à l'air)

Exemple de rédaction :

- Les panneaux en bois lamellé-croisé collé sont conformes à l'Avis Technique.
 - La pose doit être conforme à l'Avis Technique
 - Les panneaux sont constitués de 3 plis successifs, d'épaisseurs 30/40/30 pour une épaisseur totale de 100 mm
 - Ils ont une humidité maximale de 18% au moment de leurs assemblages.
 - Ils sont en bois classé C24
 - Ils sont compatibles avec la classe d'emploi 2
 - Ils doivent être résistants aux insectes à larves xylophages et termites (si la construction est située en zone « termitée »)
 - Le panneau CLT ne sera pas visible.
 - La continuité de l'étanchéité à l'air à chaque jonction de panneau devra être rétablie soit par la mise en œuvre de bandes pare-vapeur avec ruban adhésif soit par la mise en œuvre d'un calfeutrement entre panneaux.

Précision sur la continuité de l'étanchéité à l'air :

Le mur intérieur CLT peut, selon les dispositions du projet, faire office de pare-vapeur. Dans ce cas, il y a lieu de recréer une continuité de la barrière à la diffusion de vapeur au droit de chaque point singulier. D'autre-part, à l'exception, d'un mur situé au sein de la même unité de vie, il est nécessaire d'assurer une continuité de l'étanchéité à l'air au droit des points singuliers (voir tableau ci-dessous).

		Nécessité et localisation pare-vapeur	Nécessité continuité étanchéité à l'air
Local chauffé en permanence - unité de vie 1	Local chauffé en permanence - unité de vie 1	Pare-vapeur non nécessaire	Non nécessaire
Local chauffé en permanence	Local non chauffé	Le panneau CLT fait office de pare-vapeur (attention continuité de l'étanchéité dans les points singuliers)	Nécessaire (attention continuité de l'étanchéité dans les points singuliers)
Local unité de vie 1	Local unité de vie 2	Pare-vapeur non nécessaire	Nécessaire (attention continuité de l'étanchéité dans les points singuliers)
Local chauffé en permanence	Local chauffé par intermittence	Présence pare-vapeur indiquée dans les DPM	Nécessaire (attention continuité de l'étanchéité dans les points singuliers)
Local destination A	Local destination B (autre que A)	Présence pare-vapeur indiquée dans les DPM	Nécessaire (attention continuité de l'étanchéité dans les points singuliers)

Tolérance de mise en œuvre des murs CLT :

Les tolérances suivant AT ou DTA

- Verticalité
- Désaffleurement
- Planéité
- Tolérances dimensionnelles de la structure

Exemple de rédaction :

- Les tolérances dimensionnelles de mise en œuvre des parois verticales CLT doivent être conformes à l'AT ou au DTA.